

R Lond. 27. Jun. 63.

A La Haye ce 22. Juin 1663.

Monsieur. J'ay esté fort aise d'apprendre par vos bre depes-  
che du  $\frac{5}{15}$  du courant, votre heureux passage, votre arrivée a  
Londres, votre reception, et vos premières audiences. Je m'atten-  
dray la suite, et ce que produira cette conférence que le Roy  
et Monsieur le Chancelier vous ont promise sur nos affaires  
d'Orange. Je suis bien satisfait de ces commencemens, et  
bien aussy de ce sentiment que vous estes venu fort a propos  
pour ayder a perfectionner l'instruction du Lord Hollis sur  
ce qui nous touche, a la veille de son depart. Dieu vueille  
que nous ~~en~~ puissions voir l'effect qu'ily se promettent avec tant  
d'assurance de ses intercessions. Cependant le point principal  
sur lequel il est necessaire que presentement nous soyons éclair-  
cis, et que nous sachions les sentimens et la resolution finale  
de Sa Maj<sup>te</sup>, sur quoy vous devez insister le plus, est ce que nous  
aurons a faire, ou a laisser, au cas que le Roy Très Chrétien  
persiste comme il fait, et comme j'ay peur qu'il ne continue  
en cette contraincte de d'un Gouverneur Catholique Romain. La  
violence et l'injustice, est bien toute évidente en cela. Mais  
quel remede contre une puissance si obstinée. Si on se croit a  
me la pas recevoir, comme il semble qu'on juge par dela que la  
Tutelle ne le doit ni ne le peut, faudra il donc tout abandonner?

Que deviendra la Principauté? Croyons nous que la France se  
rende plus flexible, ou que le Roy veuille relâcher de cette  
rigueur? C'est surquoy je me trouve bien en peine, et obligé  
de demander l'assistance et les tres-prudens Conseils & avis  
des autres Inteurs, & particulièrement du Roy de la Grande  
Bretagne, & de M<sup>le</sup> son Grand-Chancelier, a qui le S<sup>re</sup>  
Miles ne se doit pas bien estre expliqué, au moins pas selon  
mon intention, s'il a sermoigné que j'enclinois a laisser couler  
cette Catholicité, et que j'avois jeté l'œil sur sa personne.  
Il me dit bien qu'il sonderoit en passant les sentimens de  
Sa Maj<sup>te</sup>, qu'a la verité j'estois fort desireuse de sçavoir, comé  
je la suis encore, et vous ay envié pour cet effect. Mais s'il est  
allé plus avant, cela ne vient pas de moy, qui serois bien  
marrie qu'on en voulust tirer une mauvaise consequence  
au prejudice des affaires, et vous avez fort bien répondu  
que je ne vous ay jamais donné autre ordre que d'insister  
sur la libre et franche restitution, et que le Lord Hollis  
trouveroit pour ce regard la toutes choses entieres en France.  
Mais apres tout il est plus que temps d'en sortir une fois d'une  
façon ou d'autre: Tout le monde s'estonne et parle d'advanta-  
geusement de ce qu'on vous laisse si long temps a Paris a la  
honte, et aux grands frais du Prince mon petit-fils, et mesme

s'en trouve qui croient que je vous ay fait passer en Angle-  
terre pour vous retirer de meilleure grace de la Cour de Fran-  
ce, ne pouvans comprendre comment nous y avons pu souffrir  
tant de longueur, & tant de rencontres indignes, sans qu'on  
s'y mette encore beaucoup en peine de nous donner satisfac-  
tion. C'est donc bien une chose digne de la consideration  
de la Tutele, surquoy il est tres-necessaire de se resoudre.  
Je vous prie d'y travailler autant qu'il se pourra sans vous arres-  
ter a une instruction plus particuliere sur ce que de ma part  
vous aurez a proposer sur ce point delicat, sur lequel j'esti-  
me que je ne feray pas mal d'attendre les sentimens de  
par de la avant que de pouvoir bien prendre mes mesures.  
J'ay bien revue les articles que vostre Filz m'a apportez; Mais,  
outre que la plus part semble tendre a consentir directe-  
ment ou indirectement a un Gouverneur Catholique, a quoy  
l'Angleterre tesmoigne tant de repugnance, je ne me trou-  
ve pas bien en estat pour encore de pouvoir rien determi-  
ner la dessus. L'Article 5.<sup>e</sup> est bien le plus plausible:  
Mais j'ay peur que la France n'y voudra pas consentir  
puis qu'elle a absolument declare vouloir avant toutes choses  
estre assuree de la Religion du Gouverneur. Si cependant  
vous pourriez aussi faire gousber au Roy ce que vous m'avez

ci devant proposé touchant vostre Fils, et que Sa Maj.<sup>te</sup>  
l'aggréé, je n'y seray pas contraire. J'attendray donc ce que  
m'en diront vos prochains.

Je suis bien aise que le Sieur Brandt vous a donné de bonnes  
adresses et instructions. Je n'ay jamais pu remarquer qu'il  
ayt esté imbu d'aucune chose frivole par Sylvius ou Poste  
laire, et ne puis aussy comprendre sur quel fondement  
quoy qu'il en soit vous aver fort bien fait de l'en desabuser,  
et de parler a ce dernier du stile que vous me marquer.  
Il y a dequoy s'estonner de l'impudence et arrogance de ces  
gens la, qui je m'assure ne sont gueres contents de vostre  
venue.

J'ay bien creu que d'abord vous ne deviez pas parler touchant  
nos affaires d'Aggad, qui se feront mieux en effect apres que le  
Lord Hollis sera despesché. Cependant le dernier estat des debtes  
vous a esté envoyé l'ordinaire passé. Je croy bien que l'argent  
est rare par dela; Mais encore ne faut il pas laisser de  
poursuivre vertement cette affaire, qui est de la dernière im-  
portance au Prince mon petit filz dans l'incommodité de ses  
Finances, comme vous sçavez aussy bien que moy, ce qui fait  
que nous ne cessons d'employer toutes sortes de moyens & d'efforts  
pour tirer aussy du Roy d'Espagne ce qu'il nous doit, en sollici-

sans mesme sans cesse cet Estat de nous priver la main, et de faire arrester, comme il y ont promis de faire, les biens des Prelats du Brabant, situez dans le ressort de cet Estat, afin de pouvoir satisfaire a ce que mon petit-fils doit a d'autres, et particulièrement a la Comtesse d'Isingien, qui poursuit toujours ses executions; ce qui nous met en grande perplexité, ne sachans comment satisfaire aux termes de nos Accords, s'il ne nous vient quelque ressource d'Espagne ou d'Angleterre. Je vous prie donc de pousser cette affaire le plus qu'il vous sera possible, et de vous assurer que nous vous scaurons un gré tout particulier du bon succès que nous nous promettons de votre industrie et bonne conduite. Au moins, j'espère que vous ne quitterez point cette Cour que vous n'ayez mis l'affaire en estat que nous en puissions une fois attendre quelque satisfaction, particulièrement du Dot de La Princesse Royale, que je ne croy pas difficile de faire accepter par le Parlement, puis que ci devant cela s'est toujours fait, en cas semblables. Je ne vous dis plus rien sur les nouvelles d'Orange, qui ne scauroient estre autres, tant qu'on en exclut l'autorité legitime du Prince. Dieu la remettra un jour, j'espère. Je vous recommande a sa garde, et suis toujours

Monsieur,

Comme de tres affection  
a vous faire service  
Anelli d'Orange

*[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

*[Handwritten signature and address:]*  
Grooten ...  
...  
...







2  
Monsieur

Monsieur Huggins, Secrétaire, Seig.  
de Fuytleson, Leichem, Monickland. &c.  
Premier Conseiller du Prince d'Orange, es  
son Deputé  
à Londres.



*[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]*